



LA MINUTE VERTE



- **DECARBONATION DE L'INDUSTRIE :**
QUELS ENJEUX POUR MEDZ ? •

Le saviez-vous?

Face au défi climatique, l'Union Européenne projette de taxer les importations aux entreprises étrangères exportant sur son territoire et le Maroc est concerné par ces dispositions en perspective. Concrètement dans ce nouveau mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), l'Europe définira un seuil d'émissions de gaz à effet de serre à partir duquel toutes les importations qui affichent un bilan carbone au-delà de ce seuil seront soumises à une taxe.

Le MACF s'appliquera dans un premier temps aux importations des biens suivants : Ciment, Fer et acier, Aluminium, Engrais et Electricité.

Le MACF sera mis en place progressivement à partir de 2023. Les entreprises et industries devront déclarer auprès de l'UE les émissions de carbone importées, ils paieront le surcoût seulement à partir de 2026 afin de leur laisser du temps pour adapter leur processus de production.

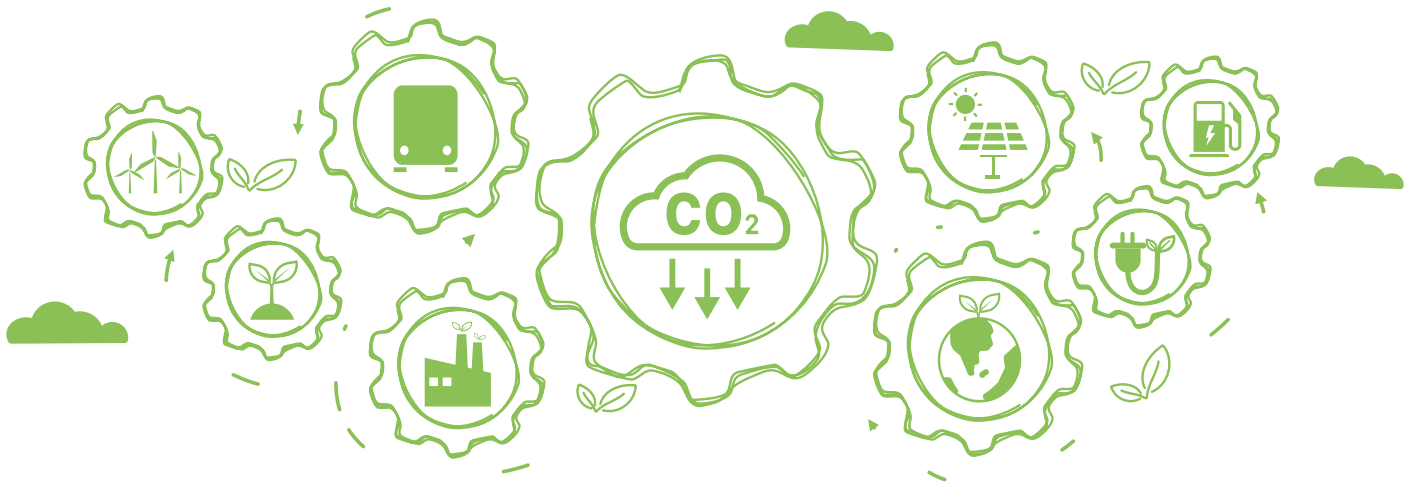
Pour faire face à cette nouvelle mesure et sécuriser l'accès des exportations nationales aux marchés européens, le Maroc se prépare à décarboner son industrie.



• DECARBONATION : DE QUOI S'AGIT-IL* ? •

La décarbonation désigne les mesures mises en œuvre en vue de limiter l'empreinte carbone d'une entreprise, d'un secteur d'activité, d'un pays ou d'une économie. La décarbonation s'opère principalement en :

- Substituant les énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) par une source d'énergie "propre" n'entraînant pas d'émissions de CO₂ ; ainsi les énergies renouvelables (solaire, éolien, géothermie, biomasse, ...) sont privilégiées
- Améliorant l'efficacité énergétique, via la rénovation énergétique des bâtiments (isolation thermique, double vitrage, éclairage LED...), la modernisation des industries par le remplacement d'équipements énergivores (moteurs, chaudières, ...) par des équipements efficaces, ou encore l'installation de matériel et mesures d'économie d'énergie (variateurs de vitesse, comptage énergétique...).
- Ayant recours à la capture de CO₂, procédé qui consiste à piéger le CO₂ avant, pendant ou après l'étape de combustion pour éviter sa libération dans l'atmosphère.



* Définition du Guide des programmes de financement et d'appui pour les entreprises marocaines de l'AMEE / Décarbonation et Economie verte

• DECARBONATION DE L'INDUSTRIE : COMMENT LE MAROC SE PREPARE ? •

La décarbonation est désormais un enjeu majeur pour l'avenir du Maroc. Au-delà des contraintes que cela engendrerait pour l'industrie et pour l'export, c'est aussi une opportunité pour renforcer la compétitivité de l'origine Maroc et donner une image de destination de production industrielle carbone neutre.

Plusieurs institutions sont mobilisées pour apporter leur appui à la décarbonation de l'industrie : Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, Ministère de l'Industrie et du Commerce, AMEE, CGEM, Fondation Mohamed VI pour la protection de l'environnement, IMANOR, etc.

Des programmes et des feuilles de route ont été établis en ce sens :

- Le programme « Tatwir Croissance Verte » pour accompagner les TPME industrielles dans leurs démarches de développement de process et produits décarbonés et appuyer l'émergence de nouvelles filières industrielles vertes compétitives
- La réforme du secteur énergétique pour intégrer la moyenne tension dans le périmètre libéralisé
- L'actualisation de l'outil Bilan Carbone de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement
- La sensibilisation et la mobilisation des opérateurs, notamment à travers la charte Qualit'air
- L'élaboration de normes marocaines reconnues au niveau européen pour évaluer le bilan carbone des entreprises nationales
- La mise en place d'un label Décarbonation par la CGEM
- L'organisation de plusieurs événements sur la décarbonation de l'économie marocaine



• DECARBONATION DE L'INDUSTRIE : QUELS ENJEUX POUR MEDZ ? •

S'installer dans une zone industrielle favorisant la décarbonation de l'industrie deviendra désormais un critère de choix pour les investisseurs. Accélérer la transition vers l'aménagement de zones industrielles Bas Carbone s'impose à MEDZ pour renforcer la compétitivité et accroître l'attractivité de ses zones industrielles. C'est aussi une opportunité pour :

- Répondre aux enjeux de l'éco-conception de MEDZ
- Répondre à la Stratégie Climat et la Charte Développement Durable de la CDG
- Contribuer au Plan Climat National 2030 (voir focus ci-après).



Des leviers sont à activer pour décarboner davantage les zones industrielles, tels que :

- Le mix énergétique : alimentation de la zone en énergie renouvelable
- L'efficacité énergétique : optimisation des consommations énergétiques
- La mobilité durable : réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements
- L'économie circulaire : recyclage des déchets et réutilisation des eaux usées

• FOCUS SUR LE PLAN CLIMAT NATIONAL 2030 •

La vision du Royaume est de « Rendre son territoire et sa civilisation plus résilients face au changement climatique tout en assurant une transition rapide vers une économie sobre en carbone » avec comme objectif de **réduire les émissions de GES en 2030 de 42%**.

Le Plan Climat National 2030 intègre les objectifs stratégiques suivants :

- Atteindre 52 % de la puissance électrique installée à partir de sources renouvelables à l'horizon 2030 ;
- **Réduire la consommation d'énergie de 15 % à l'horizon 2030**
- Réduire de façon importante les subventions publiques aux combustibles fossiles
- **Augmenter le volume de mobilisation des ressources en eau**
- **Soutenir le taux de reboisement et de reforestation**
- Optimiser les techniques d'irrigation
- **Augmenter le taux de valorisation des déchets solides et liquides**
- **Renforcer les programmes de renouvellement des véhicules**
- **Assurer l'installation des équipements économes et performants au niveau des bâtiments**
- Veiller à la mise en place et à l'efficacité du programme national de bio-surveillance.

